

## Informations de base

CNS - Procédure de consultation  
Règlement

[2010/0067\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Coopération renforcée dans le domaine de la loi applicable au divorce et à la séparation de corps. Dispositions d'application. Règlement du Conseil

Sujet

4.10.02 Politique et droit de la famille, congé parental

7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale